

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

ÉDITEUR

AFB, 5 square Félix Nadar
94300 Vincennes

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christophe Aubel

COMITÉ ÉDITORIAL

TOUR D'HORIZONS

Vu ailleurs Christian Perennou, Thierry Lefebvre,
Anna Echassoux

FORUM PROFESSIONNEL

Pédagogie animation Sandrine Chalvet,
Caroline Joigneau-Guesnon

Droit police de la nature Louis-Gérard d'Escienne,
Nicolas Manthe, Odile Cruz, Véronique Vinot

Études recherche John Thompson, Gilles Landrieu

Management métiers Thibaut Rodriguez

Méthodes techniques Véronique Vinot,
Bénédicte Lefèvre, Christian Ringot

TERRITOIRES EN PROJET

Accueil fréquentation Lydiane Estève,
Philippe Sauvage

Aménagement gouvernance Arnaud Callec,
Philippe Sauvage, Thierry Mougey

Gestion patrimoniale Dominique Aribert,
Anne Douard, François Salmon, Julien Touroult

RÉDACTION

Rédactrice en chef Marie-Mélaine Berthelot

Journaliste Christophe Tréhet, c_trehet@yahoo.fr

Maquette Agence PatteBlanche
Montpellier - aude@patte-blanche.com
04 99 74 08 83
www.patte-blanche.com

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

Agence française pour la biodiversité
Site de Montpellier Mandon, 2 place Viala
34060 Montpellier CEDEX 2
04 67 16 41 68
boutique.espaces-naturels.fr

IMPRESSION

Imprimerie Clément, ZAC du Pouchonnet Avèze
30120 Le Vigan
04 99 52 52 32

ISSN n° 1637-9896

Commission paritaire 0520 G 83179

Les propos tenus dans les articles n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Les titres et chapeaux sont de la rédaction.



© Thomas Gendre



L'édito

Par **Luc Abbadie**,
vice-président du conseil scientifique de l'Agence
française pour la biodiversité

Appuyer tous les acteurs de la transition écologique

Moins de dix mois après la loi « Pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages », historique, nous assistons à la création du ministère de la transition écologique et solidaire et... au retrait des États-Unis d'Amérique de l'accord de Paris, au nom de la compétitivité économique ! Ces événements ne sont qu'en partie contradictoires, car ils montrent tous que la question de l'environnement, celle de notre rapport à la nature et au monde vivant, est désormais massivement structurante de la politique dans toutes ses dimensions, y compris pour ceux qui voudraient la refouler. Non, la question de l'environnement n'est pas assimilable à une série d'ennuis et de revers que l'on peut combattre quand on en a les moyens. C'est la remise en cause d'un système de développement, clairement énoncée par quelques pionniers il y a des décennies. C'est, par conséquent, une invitation à la reconstruction, à la renaissance de nos sociétés, plus respectueuse de notre humanité, cohérente avec la dynamique du monde dans lequel nous sommes insérés, bienveillante envers les autres êtres vivants. Dans ce contexte, la tâche qui attend le conseil scientifique de l'Agence française de la biodiversité est exaltante. Il s'agit d'appuyer tous les acteurs de la transition écologique en leur proposant des moyens pertinents pour appréhender l'état du monde, de contribuer à éclairer les futurs possibles qu'ils envisagent et de leur fournir des outils nouveaux pour l'action. À cet effet, le conseil scientifique rassemble un large éventail de spécialistes des sciences de la nature et des sciences humaines, tous passionnés par les allers et retours entre science et société. Le conseil scientifique répondra aux demandes de la direction de l'AFB et du ministère de la transition, il se livrera à des exercices de prospective et il pourra s'auto-saisir de questions qu'il juge nécessaire de traiter. Ainsi, après avoir rendu un avis sur le schéma national des données sur l'eau lors de sa session d'avril, le Conseil va engager des travaux sur trois sujets d'actualité : l'agro-écologie, la compensation écologique et les synergies à développer entre les trois grandes conventions internationales sur le climat, la biodiversité et la désertification.